



ACCUEIL DE LOISIRS

ANNÉE 2026–2027

Les mercredis et vacances
de la maternelle au CM2

SERVICE ANIMATION
ENFANCE JEUNESSE

02 51 78 33 00

espacefamille@mairie-orvault.fr

OR
VAULT



Les mercredis

11h45–18h30

DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES

1

REPAS + APRÈS-MIDI 11h45–18h30

Transport en car jusqu'à l'accueil
de loisirs dès la sortie de l'école

Tarif minimum : 3,36 €
Tarif maximum : 18,03 €

2

APRÈS-MIDI SEULEMENT 13h15–18h30

Arrivée entre
13h15 et 13h45

Tarif minimum : 2,16 €
Tarif maximum : 11,59 €

Départ des enfants entre 16h45 et 18h30.

Accueil des enfants selon leurs écoles

ENFANTS SCOLARISÉS À

ACCUEIL DES LOISIRS

Pont-Marchand
Vieux-Chêne · Saint-Joseph

Vieux-Chêne 14 rue du Raffuneau

Bois-Raguenet
Émile-Gibier · Salentine

Salentine 11 allée des Tilleuls

Bois Saint-Louis
Ferrière · Simone-Veil

Ferrière 4 avenue de la Jeunesse

Les sites peuvent changer en cas de travaux ou interventions techniques.

Les enfants orvaltais non scolarisés sur la commune seront accueillis
en fonction de leur périmètre scolaire de rattachement.

Modalités d'inscription

Possibilité d'inscription jusqu'à J-7.
Délai d'annulation sans frais jusqu'à J-7.

Les vacances

7h45—18h30

TROIS FORMULES SONT PROPOSÉES

1

MATIN + REPAS 7h45—13h45

Arrivée entre
7h45 et 9h30

Tarif minimum : 3,36 €
Tarif maximum : 18,03 €

2

APRÈS-MIDI 13h15—18h30

Arrivée entre
13h15 et 13h45

Tarif minimum : 2,16 €
Tarif maximum : 11,59 €

3

JOURNÉE 7h45—18h30

Arrivée entre
7h45 et 9h30

Tarif minimum : 4,80 €
Tarif maximum : 25,75 €

Départ des enfants entre 16h45 et 18h30.

Le vendredi, les enfants peuvent être récupérés dès 16h.

Calendrier des inscriptions

VACANCES SCOLAIRES

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Vacances d'automne
Lun. 19 → Ven. 30 octobre

Lun. 14 septembre
→ Dim. 4 octobre

Vacances de Noël
Lun. 21 décembre → Ven. 1^{er} janvier 2027

Lun. 16 novembre
→ Dim. 6 décembre

Vacances d'hiver
Lun. 22 février → Ven. 5 mars

Lun. 18 janvier
→ Dim. 7 février

Vacances de printemps
Lun. 19 → Ven. 30 avril

Lun. 15 mars
→ Dim. 4 avril

Vacances d'été
À compter du lun. 5 juillet

Communication en mars

Les modalités d'inscription changent !

1^{ère} semaine d'inscription : inscription et annulation gratuite.

2^{ème} et 3^{ème} semaine d'inscription : annulation facturée à hauteur de 50%.

Informations générales

Comment s'inscrire

- Au guichet de l'Espace Famille (21 avenue Alexandre-Goupil)
- Sur le Portail Famille (réservation possible)

Temps de repos pour les maternelles

Pour le confort des enfants scolarisés en maternelle, merci de fournir :

- Un petit drap housse
- Une couverture ou un duvet
- Un doudou, si l'enfant en possède un
- Une tenue de rechange, si possible

Départs anticipés

Les départs anticipés doivent être exceptionnels, validés par le service animation enfance jeunesse et uniquement pour cause de rendez-vous médical.

Un justificatif est obligatoire.

Les départs anticipés pourront se faire uniquement **entre 13h15 et 13h45** ou **à partir de 16h**.

Absences pour maladie

Une absence pour raison médicale ne sera pas facturée au-delà des deux premiers jours calendaires de chaque période d'absence. Ces deux jours sont comptés à partir du premier jour de maladie tel qu'indiqué sur le certificat médical.

Pour une absence inférieure ou égale à deux jours, aucun certificat médical n'est requis car le paiement des réservations effectuées reste dû.

En cas d'absence

Informez le Service Animation Enfance Jeunesse, impérativement avant 9h30.

Portail Famille



Plus d'infos sur orvault.fr

